

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL POUR LES LICENCES 2 INTITULE : ÉCRITURE CRITIQUE

Composante / Service dispensant l'UE	Service Université Culture
Partenaires de la composante / du service qui propose l'UE	
UE accessible aux étudiants de :	L2 Langues, Cultures et Communication L2 Lettres, Culture et Sciences Humaines
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	Vous aimez le cinéma, les séries, la littérature française ? Faites partager vos coups de cœur, vos humeurs, aiguiser votre sens critique et soyez tout à la fois <i>Le masque et la plume</i> , <i>Les Inrocks</i> et <i>Télérama</i> .
Nombres d'heures	30 heures (TD)
Responsable	Myriam Lépron Courriel : myriam.lepron@uca.fr
Contact pour information	Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex Tél : 04 73 34 66 03 Courriel : SUC@uca.fr Site : http://culture.clermont-universite.fr/
Intervenants	Myriam Lépron, professeure agrégée de Lettres Modernes UCA, responsable du secteur Lire-Ecrire, accompagnée de Pascale Fauriaux, journaliste et Daniel Martin, journaliste et critique littéraire.
Semestre où l'UE est proposée	Premier semestre
Semestre où l'UE est validée	Deuxième semestre
Lieu d'inscription	Forum d'information au Rest'ocezo Campus des Cézeaux 63170 Aubière Service Université Culture 29, bd Gergovia 63037 Clermont-Ferrand Cedex
Période d'inscription	Forum d'information : jeudi 12 septembre 2019 (17h30-20h30) Service Université Culture : à partir du 16 septembre 2019
Début des activités	Mercredi 9 octobre 2019
Conditions d'inscription	UE non accessible aux dispensés d'assiduité
Contraintes spécifiques	Les étudiants des ateliers sont impliqués dans l'organisation des conditions de manifestations publiques (proposition des lieux, organisation matérielle, information). La participation aux ateliers signifie un engagement personnel et collectif. L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée.
Capacité d'accueil	15 participants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	10 participants
Lieu	Salle de l'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines précisée sur le site du SUC à partir de fin juillet 2019
Créneau horaire réservé	Les mercredis à 17h15

<p>Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique</p>	<p>L'assiduité à toutes les séances est obligatoire et sera contrôlée. Une note portant sur l'assiduité comptera dans la moyenne.</p> <p><u>Session 1 :</u> Évaluation après le rendu de l'atelier selon les critères suivants : assiduité totale, implication, progression, créativité, respect du groupe, travail personnel, qualité de la prestation publique ou de la réalisation de l'œuvre finale. Rédaction d'un dossier de 2 pages sur le thème « En quoi ma pratique dans cet atelier est-elle en adéquation avec mon projet personnel et professionnel ? » (représente 50% de la note totale). Le dossier peut être complété par d'autres documents permettant d'apprécier davantage le travail réalisé (note d'intention, etc.). Une note finale qui valide la pratique selon les critères énoncés plus haut et qui regroupe les deux évaluations, soit 50% pour le dossier PPP et 50% pour le reste du travail au sein de l'atelier.</p> <p><u>Session 2 :</u> Une épreuve de rattrapage sera organisée pour les étudiants ajournés ou défailants en 1^{ère} session, sous la forme d'une prestation individuelle reprenant les enjeux de l'atelier.</p>
--	--

<p>Complément d'information</p>	
--	--